

Réf. : Responsable Service scolarité

**Arrêté fixant la composition du jury d'examen des  
du Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques  
Technologie de l'Organisation dans les Professions de Santé**

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Lille,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D.623-6 et D. 613-7,  
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,  
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignements d'enseignement supérieur,  
Vu l'arrêté de l'Université de Lille n°2021-227 du 28 avril 2021 relatif à la délégation de signature.

Décide :

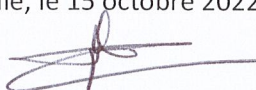
Art. 1 : sont nommés pour l'année universitaire **2022-2023** membres du jury d'examen **du Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques - Technologie de l'Organisation dans les Professions de Santé** :

Président : M. le Dr Julien HAMONIER (MCF),

Mme le Dr Audrey HELLEBOID (MCF),  
M. le Dr Madjid TAGZIRT (MCF).

Art. 2 : le Responsable de l'Administration et du Pilotage de la Faculté de Pharmacie est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille, le 15 octobre 2022

  
Pr. Delphine ALLORGE

